



La Municipalité de  
**SAINTE-CHRISTINE**

646, 1<sup>er</sup> Rang  
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

# Avis public

## ENTRÉE EN VIGUEUR

### **RÈGLEMENT NO 344-2021 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 178 CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Heidi Bédard, Directrice générale et secrétaire-trésorière que :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 mai 2021, le conseil municipal a adopté son règlement no 344-2021 remplaçant le règlement no 178 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la municipalité de Sainte-Christine

Ledit règlement est déposé à mon bureau et que quiconque désire en prendre connaissance peut le faire durant les heures régulières de bureau en s'adressant à l'hôtel de ville sis au 646, 1<sup>er</sup> Rang Ouest à Sainte-Christine ou en adressant une demande par courriel à [directiongenerale@ste-christine.com](mailto:directiongenerale@ste-christine.com)

Donné à Sainte-Christine ce 10 mai 2021.

La directrice générale et  
Secrétaire-trésorière,

Heidi Bédard